

Journée de la jeune recherche en propriété intellectuelle

APPEL À CANDIDATURE

Fort du succès de sa première édition, l'Institut de recherche en propriété intellectuelle (IRPI) lance la deuxième édition de la *Journée de la jeune recherche en propriété intellectuelle* (JJRPI) en association avec le CECOJI-UP, le CEIPI, le CUERPI, le CERDI, l'École de Droit et Management de Paris, l'École de Droit de Sciences Po et le Centre de Droit Économique de l'Université d'Aix-Marseille. À destination de tous les doctorants de la matière, en France et hors de France, cette manifestation répond toujours à la même ambition de promouvoir la recherche doctorale et l'échange entre les universités.

La deuxième édition de la Journée de la Jeune recherche se tiendra le **10 octobre 2018** à Paris.

À l'occasion de cette journée, devant un panel d'enseignants chercheurs venus de plusieurs universités françaises et étrangères, les doctorants sélectionnés seront invités à présenter leurs travaux en cours et à soumettre leurs interrogations en vue d'un échange constructif et informel. Loin de concurrencer la relation du doctorant avec son directeur de thèse, ces débats sont destinés à la compléter et à l'enrichir.

Vous avez jusqu'au **31 mai 2018** pour soumettre votre candidature à l'IRPI et participer à la JJRPI.

Pour ce faire, merci de nous adresser, au format word, un document de cinq pages maximum comprenant :

- vos nom et prénom, l'intitulé exact de votre sujet de thèse, le nom de votre directeur de thèse, votre université de rattachement ainsi que l'année de votre première inscription en thèse ;
- une présentation de votre sujet de thèse ;
- les axes de recherche spécifiques liés à votre sujet que vous souhaitez voir aborder au cours de cette journée (ils seront au nombre de trois ou quatre et seront formulés de préférence sous forme de question).

La présentation de ces éléments sera répartie comme suit :

- entre deux et trois pages pour la présentation du sujet, soit entre 7 200 et 10 800 signes ;
- entre une et deux pages pour les axes de recherche, soit entre 3 600 et 7 200 signes.

Les candidats retenus venant de province bénéficieront d'une participation aux frais de transport et d'hébergement à hauteur de 100 €.

Soyez nombreux à participer et bonne chance à tous !

Pour plus d'informations, merci de contacter l'IRPI :

irpi@u-paris2.fr

26 rue des Fossés Saint-Jacques 75005 Paris

Tel : 01 44 41 56 16



SciencesPo
ÉCOLE DE DROIT



Centre
de
Droit
Économique
Aix-Marseille Université



École de Droit et Management de Paris
Panthéon-Assas Sorbonne Universités
La référence en Droit des Affaires et Management-Gestion



CUERpi



CRJ
Centre de
Recherches
Juridiques



Centre d'études internationales
de la propriété intellectuelle | CEIPI
Université de Strasbourg



Cerdi
CENTRE D'ÉTUDES & DE RECHERCHE EN DROIT DE L'IMMATÉRIEL